

La fusion de la finance
et de la philanthropie.



Where finance
meets philanthropy.

Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation

Recommandations prébudgétaires de PearTree Financial Services Ltd. (« PearTree ») à l'intention du Comité permanent des finances

Présenté par : PearTree Financial Services Ltd.
Le 6 août 2014

Résumé général

Les dons d'actions accréditatives sont un avantage avéré pour le secteur caritatif et le secteur des ressources naturelles où deux incitatifs fiscaux solidement établis se combinent : les actions accréditatives et les crédits d'impôt pour dons de charité. La combinaison d'un investissement dans des actions accréditatives qui sont ensuite données et aussitôt monétisées par une œuvre caritative représente un coût nul pour le trésor public. Le crédit d'impôt pour l'exploration minière fait partie intégrante du financement des dons d'actions accréditatives. Le crédit d'impôt est une source supplémentaire avérée de capitaux de risque pour l'industrie minière et pour les jeunes entreprises canadiennes d'exploration des ressources, ce qui leur confère un avantage concurrentiel. Le don d'actions accréditatives s'est révélé être un puissant outil philanthropique qui sert à majorer les dons et à accélérer les promesses de dons sur plusieurs années pour les œuvres caritatives canadiennes qui en valent la peine. Les avantages pour le secteur de l'exploration et le secteur caritatif aboutissent à un taux d'inclusion des gains.

Nous recommandons respectueusement au Comité permanent des finances de la Chambre des communes de faire du crédit d'impôt pour l'exploration minière un élément permanent du système d'impôt sur le revenu au lieu de le revoir chaque année dans le cadre de chaque cycle budgétaire fédéral. La pérennité du crédit d'impôt pour exploration minière dans le système d'impôt sur le revenu du Canada ne représente pas un coût nouveau, car des dispositions ont déjà été prises dans les finances de l'État d'une année sur l'autre pour refléter la prorogation annuelle du crédit d'impôt.

Historiquement, le coût budgétaire des incitatifs fiscaux et les avantages socioéconomiques qui en découlent sont examinés séparément. Le coût peut être projeté et suivi, mais les recouvrements d'impôt compensatoires et la valeur des avantages sociaux sont difficiles à établir. Depuis longtemps, le gouvernement insiste sur l'importance de comprendre à la fois les coûts et les avantages des incitatifs fiscaux pour déterminer la durabilité ou l'élargissement des programmes d'incitatifs.

Le gouvernement peut déterminer les coûts fiscaux des investissements d'actions accréditatives ainsi que les recouvrements fiscaux (y compris les recouvrements de CIEM) et les coûts associés au don d'actions. De plus, en utilisant les mêmes sources de données, nous pouvons établir les niveaux d'investissements et de dons d'actions accréditatives avant et après l'adoption de l'approche destinée à faciliter l'atteinte des objectifs en matière de philanthropie.

Les activités de PearTree se situent à l'intersection de l'exploration, de la finance et de la philanthropie des dons majeurs et sont conformes aux règles sur les abris fiscaux contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) du Canada. Nos compétences convergentes nous permettent de recueillir et d'analyser efficacement des données afin d'établir les coûts et les avantages des programmes d'incitatifs.

Conformément à la LIR, la souscription et le don d'actions accréditatives relèvent d'une catégorie d'abris fiscaux enregistrés appelés « arrangements de dons ». Dans le cadre d'un modèle semblable à un essai clinique – où toutes les données ont déjà été réunies et classées –, le gouvernement possède les informations qui permettent de suivre facilement les coûts et les recouvrements fiscaux parmi un groupe témoin comptant jusqu'à 600 contribuables canadiens éparpillés dans tout le pays, qui donnent des actions accréditatives ou qui y souscrivent.

Le gouvernement peut déterminer les coûts fiscaux des investissements d'actions accréditatives ainsi que les recouvrements fiscaux (y compris les recouvrements de CIEM) et les coûts associés au don d'actions. De plus, en utilisant les mêmes sources de données, nous pouvons établir les niveaux d'investissements et de dons d'actions accréditatives avant et après l'adoption de l'approche PearTree destinée à faciliter l'atteinte des objectifs en matière de philanthropie.

Les données servant à mener les analyses indiquées ci-dessus sont déjà disponibles. Un échantillon de souscripteurs à des actions accréditatives peut être créé à l'aide de la formule d'impôt T5003 *État des renseignements sur un abri fiscal*, soumise par PearTree. Une fois l'échantillon de souscripteurs établi, il s'agit d'examiner les informations suivantes :

- les frais d'exploration déclarés – ligne 224 de la déclaration de revenus générale T1;
- les CIEM déductibles – formule 2039, ligne 6717;
- les dons caritatifs déductibles – annexe 9, ligne 340;
- le total des crédits d'impôt fédéraux demandés – annexe 1, ligne 349;
- le total des crédits fédéraux d'impôt à l'investissement annexe 1 – ligne 412.

De la même manière, les capitaux d'exploration recueillis grâce à l'émission d'actions accréditatives sont fournis par la société d'exploration émettrice dans les déclarations produites conformément à la LIR, qui comprennent les sommaires T101. Les fonds recueillis par les petites sociétés minières doivent être affectés à une liste réduite de dépenses admissibles, qui touchent en majeure partie la main-d'œuvre. Le programme des actions accréditatives fonctionne depuis plus de 40 ans. L'ARC et les sociétés émettrices savent bien comment demander et recevoir des données fragmentaires sur l'utilisation des fonds. Le calcul des recouvrements fiscaux est très simple.

L'argent reçu par les organismes de bienfaisance est le dernier élément du calcul des coûts et des recouvrements fiscaux. Les données à ce sujet proviennent des déclarations soumises en vertu de la LIR et de l'examen de base des états financiers. PearTree a tâté le terrain auprès de quelques organismes de bienfaisance et sociétés minières émettrices avec qui elle travaille afin de voir dans quelle mesure le milieu appuierait des études de cas portant sur l'utilisation des fonds et sur les activités imposables. Ces études de cas auront lieu peu importe le degré de participation.

PearTree Financial Services Ltd.

110 Eglinton Avenue West, Suite 400. Toronto, Ontario M4R 1A3

T 416 613 3848 F 647 436 7460

www.pearreefinserv.com

Analyse du débit et du crédit – Les analyses proposées ci-dessus ne tiennent pas compte des avantages économiques ou fiscaux en aval. RNCan a effectué des études du genre en 2007; ces études devraient être mises à jour. Ce que nous proposons de faire, c'est d'analyser directement le débit et le crédit. Prenons le cas d'un souscripteur à des actions accréditatives qui demande une déduction et un crédit d'impôt, ce qui entraîne un coût pour le trésor. La société d'exploration minière consacre les fonds à des dépenses assujetties à l'impôt, comme les dépenses en main-d'œuvre; la société peut ainsi recouvrer en partie l'impôt versé à l'égard de la main-d'œuvre. Quel en est le coût net? Par ailleurs, un organisme de bienfaisance reçoit des actions qui sont immédiatement monétisées, ce qui lui permet d'obtenir un reçu pour don aux fins d'impôt; il en résulte une perte pour le trésor. L'organisme de bienfaisance utilise cet argent pour embaucher du personnel par le biais duquel il peut accomplir son action sociale. Quel montant le trésor recouvrera-t-il en percevant l'impôt sur le salaire de ces employés?

PearTree est en mesure, grâce à sa position unique, d'aider le gouvernement à établir la valeur économique directe et les coûts fiscaux connexes du programme des actions accréditatives, y compris le coût fiscal net des crédits d'impôt pour l'exploration minière (CIEM). De plus, nous savons comment déterminer le coût fiscal net – y compris les recouvrements et les avantages fiscaux – de la hausse de l'activité caritative associée au don d'actions accréditatives.

Conclusion

Comme il a déjà été mentionné, PearTree dispose de données convergentes qu'elle peut analyser selon une perspective globale afin de déterminer, sous la forme de données discrètes et claires, les coûts et les avantages fiscaux du programme des actions accréditatives et du programme connexe des CIEM, de même que leur utilité pour l'activité philanthropique. PearTree est prête à venir en aide au gouvernement en consacrant des ressources humaines à cette tâche, qui devrait durer environ 70 heures. Nous estimons que, pour le gouvernement, la préparation de l'analyse et la production d'un rapport ne devraient pas dépasser 200 heures.

PearTree Financial Services Ltd.

110 Eglinton Avenue West, Suite 400. Toronto, Ontario M4R 1A3

T 416 613 3848 F 647 436 7460

www.pearreefinserv.com